



ACTUALITÉS DES MARCHÉS

La BCE dégage avant la Fed !

Quelles décisions ont été prises lors de la Réunion de la BCE du 06 juin 2024 ?

Comme largement attendu par le marché, la Banque Centrale Européenne a décidé de procéder à une **baisse de 25 points de base de ses principaux taux directeurs**. Le taux principal de refinancement s'établit désormais à 4.25%, le taux de dépôt à la BCE à 3.75% (après 266 jours à son plus haut niveau depuis la création de l'Euro).

Il s'agit de la première baisse de taux directeur depuis plus d'une vingtaine d'années qui est réalisée en réponse à une baisse de l'inflation, et non à une crise financière. Les précédents assouplissements ont à chaque fois correspondu à des moments de crise : la crise des subprimes (2008), celle de la Zone Euro (2011), celle de la croissance chinoise et de la baisse des matières premières (2016).

LE GÉRANT

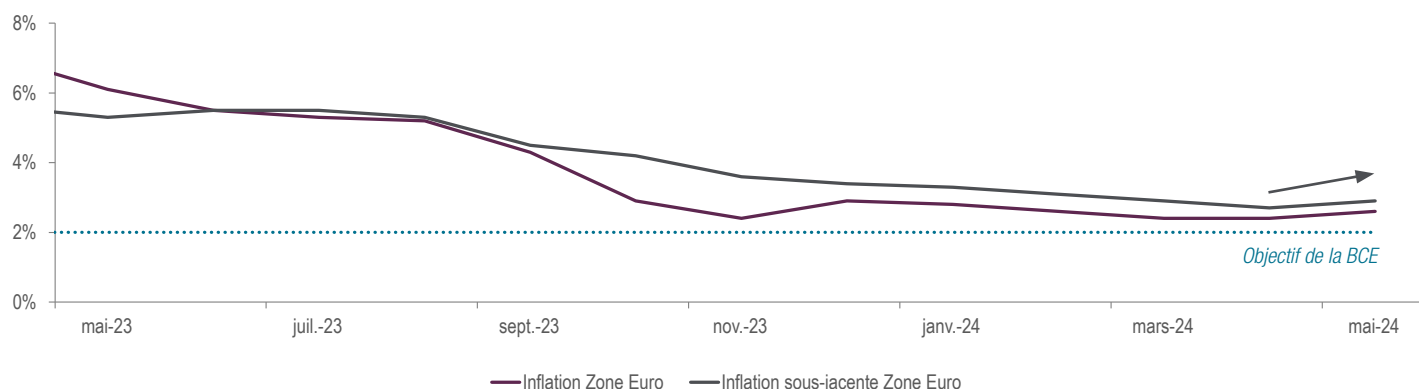


AURÉLIEN BUFFAULT

Directeur des gestions obligataires

L'inflation en Zone Euro baisse-t-elle vraiment ?

Les dernières publications d'inflation en Zone Euro ne vont pourtant pas dans le sens de la décision de l'Institution de Francfort. En effet, l'inflation sous-jacente est repartie à la hausse pour le mois de mai à +2,9% en glissement annuel contre +2,7% attendu et en avril. L'inflation nominale progresse également à 2.6% (contre 2.4% le mois précédent) et s'éloigne de l'objectif de 2%.



La BCE a attribué ces hausses surprises à des éléments ponctuels et non récurrents (effet de base jours fériés, taxes...), mais a reconnu que la cible d'inflation ne sera pas atteinte prochainement. La **BCE a d'ailleurs revu à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2024 et 2025 à 2.5% et 2.2% (contre 2.3% et 2% précédemment)**. Cela a pour effet de limiter les anticipations de futures baisses de taux directeurs, les investisseurs s'attendent ainsi à 1 ou 2 baisses d'ici début 2025.

Quelles classes d'actifs faut-il privilégier dans l'environnement actuel ?

Ce mouvement d'assouplissement monétaire ne remet pas en cause **notre vue positive sur le monétaire**. Cette classe d'actifs conserve encore un rendement attractif avec une liquidité maximale et aucune volatilité ; elle se doit donc de conserver une place significative au sein des allocations. Les taux longs ont récemment connu un mouvement haussier sous l'effet d'indicateurs montrant la résilience de l'économie et de l'inflation. Cette tension est une opportunité qu'il convient de saisir : **nous favorisons l'ensemble de la classe d'actifs obligataire**, en particulier la catégorie Investment Grade pour son rendement actuellement deux fois supérieur à l'inflation anticipée ces prochaines années.

Disclaimer

Sources : Delubac Asset Management et Bloomberg en date du 06 juin 2024.
Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente.
Les commentaires et analyses reflètent la perception des équipes de Delubac AM sur les marchés financiers et leur évolution ; ils ne sauraient constituer une garantie de performance future. En conséquence, Delubac AM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin, à partir de sources que la société estime digne de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et aux appréciations qu'il contient.

La reproduction de tout ou partie de ce document ou de son contenu est interdite.
Crédits photographie & pictogramme : Adobe Photostock & Flaticon
Conception : Développement / Marketing Delubac Asset Management
Document non-contractuel - Impression et publication : Juin 2024